



Beauzac infos

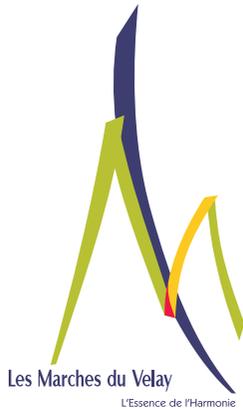
www.ville-beauzac.fr - e-mail: mairie@ville-beauzac.fr

Village de Vaures

Revue Municipale d'Information Juin 2011

N°63

édito



Directeur de publication :

Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 4

Vie beauzacoise

p 12

Communautés de communes

p 13

Nouvelles entreprises

p 14

Compte rendu du conseil

p 18

Nos joies – nos peines

p 18

Garde des pharmacies

p 19

Calendrier des manifestations

Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'abord le Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD)

Par délibération du 27 Novembre 2009, le Conseil Municipal a pris la décision de se doter d'un PLU : Plan Local d'Urbanisme au lieu et place de notre 2^{ème} carte communale approuvée le 16 Mai 2005.

Courant 2010 **plusieurs réunions préparatoires** (donc non décisionnelles) se sont tenues **avec l'aide du Cabinet REALITES, Bureau d'Etudes de Roanne** – qui a déjà étudié les PLU de SAINTE SIGOLENE et de SAINT PAL DE MONS. Il s'est agi pour le Bureau REALITES d'abord de découvrir seul notre commune : son territoire, ses composantes humaines, géographiques, économiques, sociales, historiques, culturelles, paysagères, patrimoniales, etc... Peut-être avez-vous rencontré ces derniers mois une petite troupe de 2 à 3 personnes armées de divers appareils photos et de mesures, parcourant les 4 parties physiques de Beauzac : **les gorges de la Loire, la vallée de l'Ance, le plateau central où se niche le bourg et les monts de la Madeleine dominant l'ensemble.**

Leur travail a produit un document intitulé **DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ETAT INITIAL** de l'Environnement. Ce document de synthèse a fait l'objet d'une confrontation intéressante de son contenu avec la perception qu'en ont les élus beauzacois.

Nous allons maintenant **aborder la 2^{ème} phase du PLU : établir le PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Beauzac à **horizon de 10 à 20 ans**. C'est à partir du PADD que s'élaborera ultérieurement le PLU, mais en y incorporant le **«Porter à connaissance» de l'ETAT** qui regroupe des informations que devra prendre en compte la commune comme par exemple : le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation (PPRI) sur la Loire et l'Ance, les deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), le réseau Européen NATURA 2000, la carte d'aléas pour la Loire et l'Ance, le SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux), le SCOT (Schéma de Cohérence territoriale établi par le PAYS) et bien sûr le Grenelle de l'Environnement.

Le PADD est un outil de prospective et de planification à l'échelle communale, présentant le projet de la collectivité. Il doit répondre aussi aux besoins exprimés dans le diagnostic. Il doit être l'expression d'une politique globale d'aménagement de l'espace, avec les multiples partenaires publics et privés, et donc faire l'objet d'échanges collectifs au travers de la concertation avec la population.

Le PADD est un document écrit, novateur, difficile à élaborer **«pour présenter de manière intelligible pour les administrés, les choix politiques de la Commune»**. Nous sommes encore loin de la définition des futurs zonages, de ce qui est constructible ou non.

L'urbanisme est bien dans le cœur de métier des fonctions municipales. Et l'élaboration d'un document d'urbanisme **« c'est d'abord la rencontre d'un territoire et d'un projet »**

A nos réflexions communes à tous !

Jean PRORIOU
Député-Maire

Columbarium

Une nouvelle tranche de travaux a été réalisée. 12 concessions supplémentaires sont disponibles. Pour tous renseignements bien vouloir s'adresser à la Mairie.



Eaux pluviales



Les fortes précipitations de novembre 2008 ont conduit la municipalité à accélérer le traitement des eaux pluviales notamment dans la périphérie du bourg. En 2010, des canalisations bouchées par des racines d'arbres, route de Pont de Lignon, ont été remplacées. La mise à l'air et le nettoyage du ruisseau, vers la Croix Verte, ont permis de réduire l'arrivée d'eau vers la maison St Régis. Cette année, les eaux de Montourtier ont été canalisées ; ces travaux viennent de s'achever. Pour réguler l'évacuation de ces eaux, deux bassins d'orage sont nécessaires, ils vont faire l'objet d'une prochaine tranche. Le coût global prévisible est de l'ordre de 200 000 euros.

Goudronnage voirie

Pour l'année 2011, c'est un programme important qui a été prévu. Il s'agit de la réfection de chemins endommagés par des travaux d'assainissement, de chemins en mauvais état ou de chemins nouveaux. La douceur du climat printanier a permis à l'entreprise PAULET de Ste SIGOLENE de commencer les travaux début avril. A Montourtier, rue du Suc, et route du Cortial-haut les revêtements sont en cours ou terminés. Il y aura ensuite la route de Chazelet, puis des travaux à Brenas, Chevalier et Bransac. Le coût total s'élève à 267 000 euros.



Si vous êtes intéressé pour faire le déneigement. Contactez le secrétariat de mairie au 04 71 61 47 49

Numéros utiles

- le 15 : urgences médicales (SAMU),
- le 17 : intervention de police,
- le 18 : lutte contre l'incendie,
- le 114 : réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence
- le 115 : urgence sociale - SAMU social,
- le 119 : urgence sociale- enfance maltraitée,
- le 116000 : urgence sociale - enfants disparus.

Fête patronale



Les 6, 7 et 8 mai, la fête patronale de BEAUZAC s'est déroulée sous le soleil et avec un beau ciel bleu.

Le samedi matin, les jeunes de la classe 2012 sont venu prendre le petit déjeuner avec les élus, salle des Remparts ; c'est l'occasion d'échanges sympathiques avec les élus. La retraite aux flambeaux du samedi soir a permis aux jeunes enfants de défilé avec leurs lampions dans les rues afin d'obtenir au final la récompense tant attendue : des tickets donnant droit à des tours de manège à la fête foraine.

Le dimanche après midi, le Comité des fêtes a organisé, comme d'habitude, le Corso qui attire beaucoup de spectateurs beauzacois et même des communes environnantes.

De nombreux villages, quartiers ou associations ont travaillé dur afin d'obtenir « le char » qui a pu faire la parade dans le bourg.

Un grand bravo aux harmonies de « la Laborieuse » de Dunières, « l'Intrépide » de La Séauve et « la Bande à venir » de Firminy pour l'animation qu'elles ont apportée au défilé.

Le comité des fêtes vous rappelle la 3^{ème} course de baignoires qui aura lieu le 10 juillet à Beauzac sur la Loire (plan d'eau de Vaures). Venez nombreux ...



Médailles du travail à la fromagerie

Une cérémonie de remise de médailles a été organisée par les responsables de la C.F.V.A. à l'espace de la Dorlière. En présence de Messieurs BARBIER, directeur général ; RAFFARIN, directeur des ressources humaines ; MEUGNIOT, directeur industriel ; SELIER, directeur des ressources laitières, LEROY, directeur de la Fromagerie ; VACHER, responsable des ressources humaines, PRORIOL, député-maire ; GIDROL, premier adjoint ; NURY, sous-préfet ; CHARRET, représentant M. WAUQUIEZ ; lieutenant PENNIDE d'YSSINGEAUX ; 80 personnes ont été décorées. La fromagerie, filiale du groupe BONGRAIN, regroupe 300 salariés.

Les décorations étaient de plusieurs niveaux. Tout d'abord, 48 médailles d'argent pour 20 ans de travail accompli à la C.F.V.A. ensuite 24 médailles de vermeil pour 30 ans ; puis 13 médailles d'or pour 35 ans et enfin 5 médailles grand or pour 40 ans de service au sein de l'entreprise. BRAVO à tous.



Amis du vieux Beauzac

Les Amis du Vieux Beauzac sous la présidence du Docteur BALAY ont démarré depuis la fin de l'année dernière la préparation d'un livre retraçant l'histoire de Beauzac de 1900 à nos jours.

Ce travail de longue haleine est coordonné par Claude BLANCHARD et Marc PLEYNET. Cet ouvrage sera structuré par thèmes : agriculture, artisanat, commerce, associations, vie locale, etc....

Pour le réaliser, un groupe s'est mis en place afin d'aller recueillir, en particulier auprès des témoins de cette période, tous les souvenirs qui permettront aux lecteurs de connaître : pour les nouveaux venus, la commune qui les accueille et, pour les anciens, se remémorer leur jeunesse.

Si vous souhaitez participer à la réalisation de ce livre, en tant que témoin ou rédacteur, prenez contact avec l'un des 2 responsables.

Ce projet, réalisé en accord avec la Municipalité, devrait durer environ 2 ans.



Protection contre l'incendie de bois, forêts, plantations, landes et maquis

L'arrêté SIDPC n° 2009-17 du 7 août 2009 interdit, pour la période du 1er mai au 30 septembre ou lors de vent supérieur à 40 km/h, à toute personne d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, landes et maquis. Cette interdiction s'applique à tous types de feux :

- à l'incinération de morts-bois, chablis ou rémanents d'exploitation forestière,
- au brûlage des pailles, chaumes et déchets de récoltes,
- à l'écobuage,
- à l'incinération de végétaux sur pied,
- aux feux : type méchouis, barbecues, feux de camps ou assimilés,
- aux tirs de feux d'artifices et embrasements d'édifice qu'ils émanent des collectivités locales, d'associations ou de personnes privées.

Pendant cette période, une dérogation exceptionnelle, pourra être accordée par le préfet après avis du Directeur Départemental des Territoires et du Directeur du Service départemental d'incendie et de Secours.

La demande devra être transmise en préfecture par les services de la mairie au moins huit jours avant la date prévue de l'opération et sera accompagnée de l'avis de la Commune et des documents nécessaires à l'instruction du dossier.

Il est rappelé que :

- Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté SIDPC 2009-17 du 7 août 2009 sont passibles d'une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe (90 à 135 €)
- De plus, sont punis d'un emprisonnement de six mois et d'une amende de 3 750 euros ou de l'une de ces deux peines seulement, ceux qui ont causé l'incendie des

bois, forêts, landes, maquis, plantations et reboisements d'autrui, par des feux allumés à moins de deux cents mètres de ces terrains, ou par des feux ou lumières portés ou laissés sans précautions suffisantes, ou par des pièces d'artifice allumées ou tirées par négligence ou imprudence.

- Enfin, les frais d'intervention des sapeurs-pompiers peuvent être mis à la charge des contrevenants.

Protection contre l'incendie de bois, forêts, plantations, landes et maquis

L'arrêté SIDPC n° 2009-17 du 7 août 2009 interdit, pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre ou lors de vent supérieur à 40 km/h, à toute personne d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, landes et maquis. Cette interdiction s'applique à tous types de feux :

- à l'incinération de morts-bois, chablis ou rémanents d'exploitation forestière
- au brûlage des pailles, chaumes et déchets de récoltes,
- à l'écobuage
- à l'incinération de végétaux sur pied
- aux feux type méchouis, barbecues, feux de camps ou assimilés
- aux tirs de feux d'artifices et embrasements d'édifice qu'ils émanent des collectivités locales, d'associations ou de personnes privées.

Info :

Toute personne intéressée pour faire le déneigement pendant la saison d'hiver peut prendre contact avec le secrétariat de mairie pour avoir plus de précisions.

Tel : 04 71 61 47 49

Sapeurs Pompiers



Recrutement chez les pompiers

Le centre des sapeurs pompiers de Beauzac recrute hommes ou femmes ayant au moins 18 ans, résidant sur la commune de Beauzac,

titulaire du permis B (le permis C serait un plus).

Faire une lettre de motivation accompagnée d'un CV à l'adresse suivante :

Sapeurs pompiers de Beauzac
A l'attention de Mr le chef de centre
Le Suc de Chabanou

Avant votre départ en vacances,
vous pouvez appeler la
gendarmerie pour le
Dispositif tranquillité
vacances au

04 71 59 42 39

Nouveau Site Internet :

www.ville-beauzac.fr

Dans le souci permanent d'assurer une communication de qualité aux habitants de Beauzac, la commune vient de se doter d'un nouveau site internet. L'ancien site étant devenu obsolète, les élus ont souhaité moderniser cet outil d'information avec la mise en ligne d'une interface conviviale et plus dynamique.

La mise en conformité avec la norme Web 2.0 permet aux internautes ayant peu de connaissances techniques de s'approprier des nouvelles fonctionnalités d'interactivité au travers des réseaux sociaux et contribue à créer des liens entre les Beauzacois.

L'accent a été mis sur la participation citoyenne conformément aux exigences de la loi, dite « loi handicap » en terme d'accessibilité des sites Internet des collectivités locales. L'accessibilité, c'est rendre possible l'accès à l'information pour tous, aussi bien à ceux qui naviguent par synthèse vocale, à la tabulation (sans souris), à ceux qui ne disposent pas d'une connexion de haut débit ou dont le matériel informatique est vieillissant. C'est aussi offrir la même qualité d'accès à l'information quel que soit le navigateur utilisé, sur un ordinateur de bureau, un téléphone portable tactile ou une tablette graphique.

Enfin, ce nouveau site internet voit son référencement augmenté ce qui permet de capter un plus grand nombre d'internautes.



Office de tourisme

Assemblée Générale : Elle a eu lieu le lundi 21 mars à 18h30 salle de la Dorlière. La présidente Maryvonne Mounier accueillait et remerciait de leur présence la Municipalité, les membres du Conseil d'administration, le personnel de l'Office du Tourisme, ainsi que toutes les autres personnes présentes dans cette Assemblée. Les rapports, moral et financier, furent approuvés à l'unanimité. L'assistance était informée de l'arrivée de deux nouveaux membres du Conseil d'Administration et que Madame Patricia Ollier effectuera jusqu'au 18 octobre un contrat de six mois dans notre Office du Tourisme.

Concours des maisons fleuries : rappel des dates d'ouverture et de fin des inscriptions: 15 Mai - 15 Juillet à l'Office du Tourisme. Ce concours gratuit est ouvert aux habitants de Beauzac en résidence principale ou secondaire, propriétaire ou locataire.

2 catégories sont proposées : « Façades, balcons et fenêtres visibles de la rue » et « maison et jardin, visibles de la rue ».

Animations estivales

Tous les mardis, du 5 juillet au 23 août, visite guidée gratuite de l'église ; départs à 10h00 et 14h00 devant l'église. **Tous les dimanches, du 3 au 24 juillet et du 7 au 28 août,** vous pourrez assister à l'Office du Tourisme, à la démonstration du savoir-faire d'un ou deux artistes Beauzacois. Programme disponible à l'O.T.

Dimanches 31 Juillet : Foire aux produits du terroir, artisanat, vide grenier, brocante

Au programme : folklore, démonstration des vieux métiers, vente de produits du terroir et de l'artisanat, concours de cake salé ou sucré ouvert aux particuliers. Une tombola pourra permettre de gagner un voyage d'une journée, pour deux personnes, avec les cars GOUNON. De nombreux autres lots seront aussi à gagner.

Comme les années précédentes, le traditionnel vide grenier aura sa place. Vous pouvez vous inscrire à l'Office du Tourisme au 04 71 61 50 74. Prix des emplacements : 4,60 € les 2 mètres, 7,70 € les 4 mètres et 1,60 € le(s) mètre(s) supplémentaire(s). Inscription obligatoire. Se munir d'une pièce d'identité.

Journée du Patrimoine les 17 et 18 septembre

A l'occasion des journées du patrimoine, les Amis du Vieux Beauzac et l'Office du Tourisme proposent des visites guidées gratuites ouvertes à tous. Programme disponible à l'Office du Tourisme.

Cap Évasion – Beaucal



Samedi 23 avril 2011, de 21h à 01h, les jeunes du «Beaucal» (accueil de loisirs ados géré par l'association Cap Evasion) proposaient leur premier «Bal'zac» : bal sans alcool, ouvert à tous les mineurs de 14 à 17 ans.

Cette soirée était animée par la discomobile «Tempo System» dans la grande salle de La Dorlière.

Belle réussite puisque 130 jeunes venus de toutes les communes environnantes, ont pris part à la fête.

En partenariat avec la Sécurité Routière et le PAEJ de Monistrol, les ados étaient sensibilisés aux risques liés à la consommation excessive d'alcool (alcoborne à l'entrée, lunettes simulant une forte alcoolémie et parcours à réaliser, affiches et documentation, buvette sans alcool).

Des navettes étaient proposées pour amener et ramener les jeunes chez eux (Monistrol, St Didier en Velay, Retournac).

La sécurité était assurée par les parents bénévoles du centre de loisirs.

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien :

Mairie de Beauzac, Communauté de Communes Les Marches du Velay, Sécurité Routière, le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes), Action J 43.

Les bénéfices de cette soirée aideront à financer le projet des ados du Beaucal qui souhaitent partir en août 2012 aux quatre coins de l'Europe.

Pour nous contacter :

Cap Evasion - Pôle Enfance Jeunesse - Vourze - 43590 Beauzac - 04.71.61.52.04 - www.capevasion.free.fr

Cap Évasion

C'est bientôt les vacances !

C'est mi-juin que l'équipe d'animation de CAP ÉVASION dévoilera son programme.

Mais, en avant-première, nous pouvons déjà annoncer des mini-camps, des sorties équitation, randos, piscine, ciné, de grands jeux, des soirées, des balades mais aussi des activités de création, de découverte. Autant d'activités qui se déclineront suivant le rythme et l'âge des enfants.

En attendant le programme voici quelques rappels sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

Cap Evasion accueille les enfants de 3 à 13 ans au pôle enfance jeunesse et les 14-17 au Beaucal (lieu d'accueil spécifique aux Ados)

Pour s'inscrire aux activités, il est indispensable de constituer un dossier d'inscription (à renouveler pour les familles déjà adhérentes avant l'été) comportant :

- un certificat médical pour la pratique sportive et la vie en collectivité
- la photocopie du carnet de vaccination
- le justificatif du quotient familial

Pour participer aux activités, les enfants doivent avoir un petit sac à dos avec une bouteille d'eau, une casquette et le goûter du matin. Pour les piques niques prévoir un petit sac isotherme.

Les inscriptions seront possibles dès le 15 juin à l'accueil de loisirs.

Penser à consulter les programmes sur le site cap.evasion43@orange.fr



Décès à Beauzac

En ce début d'année, deux décès ont particulièrement marqué la communauté Beauzacoise :



Josette MURGUE, le 10 février 2011 à l'âge de 84 ans. Dans son allocution, durant les obsèques, Jean PRORIOL a voulu lui rendre hommage pour tous les services qu'elle a rendus à tous les beauzacois en tant que directrice d'école ou adjointe au maire.

Après sa réussite à l'Ecole Normale, elle fait ses premières armes d'institutrice à 21 ans à l'Ecole Communale des Bernauds à BEAUZAC qui était forte d'une vingtaine d'élèves venant des villages des Bernauds, le Viallard, Grand Champ, la Para et les Valettes. En septembre 1964, Josette est nommée à l'Ecole Publique du Bourg où elle va enseigner dans l'unique classe qui comptabilisait 5 élèves dont 2 de la famille MURGUE.

En septembre 1967, l'Ecole Publique ouvre sa 2^{ème} classe. Elle sera confiée à Alice OLLIER, qui elle aussi nous a quittés récemment. Au fil des années, sous la direction de Josette MURGUE, l'Ecole de l'Echauffat s'est agrandie jusqu'à atteindre 5 classes à son départ en Juin 1982.

Comment défendre encore mieux SON ECOLE sinon en entrant au Conseil Municipal. Elle est brillamment élue en Mars 1977 dans notre équipe. Elle est la 1^{ère} femme immédiatement nommée 3^{ème} adjointe au maire. En charge des écoles et des affaires sociales elle s'investit immédiatement dans son mandat d'élue en lançant le 1^{er} projet de modernisation de l'école publique qui n'avait subi aucuns travaux depuis sa construction au début du XX siècle. C'est la création de salles de classe toutes neuves et d'une salle de cantine pour accueillir les élèves des villages au rez-de-chaussée du bâtiment. Ces travaux se poursuivent en 1978/79 avec l'aménagement au 1^{er} étage d'une nouvelle salle et de deux logements de fonction des instituteurs.

C'est à cette époque que Josette MURGUE a initié le ramassage scolaire gratuit pour les familles et elle y tenait par dessus tout, ayant vécu les fermetures successives des

écoles d'autres villages (Bransac, Combres puis Confolent) comme un crève-cœur. Un service d'études surveillées et la cantine scolaire démarrent sous son impulsion.

Josette MURGUE a quitté ses fonctions de directrice de l'Ecole Publique de BEAUZAC en Juin 1982.

Cet immense dévouement pour l'éducation des enfants et la reconnaissance de leurs droits légitimes a marqué toute sa vie familiale, professionnelle et municipale. Il a été récompensé par l'attribution des Palmes Académiques : Chevalier en 1977 puis promu OFFICIER en 1982.

Réélue au Conseil Municipal en Mars 1983 puis à nouveau en Mars 1989, elle pilotera deux grands projets qui lui tenaient particulièrement à cœur : la construction de l'école maternelle à la fin des années 1980 et surtout la création d'une des premières bibliothèques municipales du Département. Installée au tout début au 2^{ème} étage de la Mairie, elle sera transférée ensuite dans l'ancien café REY. Elle présidera à sa destinée jusqu'à la construction de la médiathèque actuelle.

Pendant toute sa période de direction de l'Ecole Publique elle a entretenu des relations cordiales avec ses collègues de l'Ecole Privée, comme durant son action municipale où elle a oeuvré de la même manière pour un développement harmonieux des deux écoles en soutenant une égalité de traitement de tous les enfants beauzacois.

Femme de consensus, Josette MURGUE a toujours travaillé pour l'intérêt général et l'amour de sa Commune d'adoption.

Condoléances à toute sa famille.

Jean Paul BONNET, le 29 mars 2011 à l'âge de 52 ans. Un décès brutal et imprévisible qui a frappé notre commune. De la même façon, Jean PRORIOL, avec beaucoup d'émotion, a voulu rendre hommage à Jean Paul pour tout son dévouement en tant que chef de centre des pompiers de BEAUZAC.



Issu d'une famille de pompiers, il a intégré le centre de BEAUZAC, le 1^{er} août 1979 tout en assumant son travail d'artisan maçon. Il est nommé au grade de caporal le 31 janvier 1984, et au grade de sergent-chef le 1^{er} janvier 1989 et devient

chef de centre. Le 18 novembre de la même année, Jean Paul devient adjudant puis adjudant-chef le 4 décembre 1993 et major le 1er décembre 2008. Il a été décoré au cours des différentes cérémonies de la Sainte Barbe par Jean PRORIOL, député-maire, de la médaille d'argent, de la médaille de vermeil et de la médaille d'or.

Jean Paul était apprécié de ses collègues de la caserne et des casernes voisines mais aussi de la population. Il consacrait beaucoup de temps à sa passion et à ses amis pompiers et était toujours là pour les rassurer. Lors de ses obsèques, l'église était bien trop petite pour accueillir tous ceux qui voulaient lui rendre un dernier hommage dont près de deux cents pompiers des communes voisines. Les sapeurs-pompiers de BEAUZAC, actifs et retraités, l'ont accompagné en cortège jusqu'à sa dernière demeure avec la garde au drapeau de FAY sur LIGNON.

Condolance à sa maman, à ses frères, belles-sœurs, neveux et nièce et à ses collègues pompiers.



Spectacle vivant :

Fête de la musique 2011

Samedi 18 juin 2011 à partir de 19h

Place du Marché - (Espace « La Dorlière » en cas de mauvais temps)



En cette fin de mois de juin, toute la France fêtera la Musique sous toutes ses formes et Beauzac ne dérogera pas à cette manifestation.

La Fête commencera le Samedi 18 juin à 19h00 par un repas en fanfare et avec l'école de la Fanfare de Beauzac Place du marché (vers l'Eglise) ou à l'Espace « La Dorlière » si la météo est défavorable.

Il sera suivi du concert de « ALKABAYA » Groupe stéphanois de chanson française en Marcel et en bretelles qui réunit les amoureux de la poésie, de l'accordéon, des cordes et de tous les ingrédients utiles à la mystérieuse alchimie de la fête.

Chanson de rue, chanson populaire, ou chanson festive...chacun peut se reconnaître dans des textes issus du quotidien, où coups de gueules côtoient humour et autodérision.

<http://www.myspace.com/alkabaya42>

Entrée Libre

renseignements et réservation des repas à l'office de tourisme : 04 71 61 50 74

Saison culturelle

Spectacle vivant :

Musique baroque

Le jardin des délices

Samedi 23 juillet 2011 20h30

Espace « La Dorlière »

Né en 2001, Le Jardin des Délices est un ensemble spécialiste des musiques du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Cet ensemble se compose de musiciens professionnels ayant effectué leurs études musicales dans des centres d'enseignement spécialisés (La Haye, Genève, Lyon, Paris, Toulouse, Versailles, Villeurbanne, etc.) auprès d'autorités reconnues.

Les membres de l'ensemble effectuent un important travail de recherche sur l'interprétation pour les différents répertoires abordés. Cette démarche repose sur un investissement personnel conséquent et sur une connaissance approfondie du contexte historique et des sources de l'époque (traités, manuscrits, environnement intellectuel, facture instrumentale, tempéraments, etc.). Les musiciens de l'ensemble utilisent des copies d'instruments anciens (flûtes à bec, flûtes traversières baroques et Renaissance, clavecins, luths, orgues, violes de gambe, percussion, etc.).

Depuis sa création, le Jardin des Délices s'est produit de nombreuses fois lors de concerts, festivals, actions pédagogiques en France et à l'étranger et collabore régulièrement avec certaines structures dans le Jura (Musée de la lunette à Morez, Ecoles de musique du Haut-Jura) à Lyon avec l'association des Amis de l'orgue de l'Immaculée Conception.

www.lejardindesdelices.fr

Plein tarif : 15 €

Abonnement : 13 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 7 €

Tarif préférentiel, sur réservation, appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus.

Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : 04 71 66 03 14



Horaires Déchetterie

Horaires d'été

Bas en basset : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h en Juin et Juillet, fermé le reste de l'année
Fermé le Mardi

Monistrol : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h en Juin et Juillet, fermé le reste de l'année

Extension de la zone d'activités de Pirolles sur la commune de Beauzac



La Communauté de Communes des Marches du Velay s'est lancée dans une démarche globale et ambitieuse d'accueil des entreprises sur le territoire. L'extension de la zone d'activités de Pirolles sur la commune de Beauzac doit permettre de répondre à cet objectif en proposant des terrains de taille variable aux industriels et artisans du secteur. Ce projet, dont l'emprise totale est de 88 000 m², se situe en prolongement de la zone artisanale aménagée en 1986 et permet ainsi de bénéficier des investissements déjà réalisés (accès route départementale, réseaux etc...). Le site prévoit sept plateformes qui peuvent être divisées en une vingtaine de lots pour satisfaire au mieux les demandes d'implantation.

Un traitement paysager et environnemental spécifique a été élaboré et accompagne l'aménagement des voies de desserte, les terrassements et les réseaux.

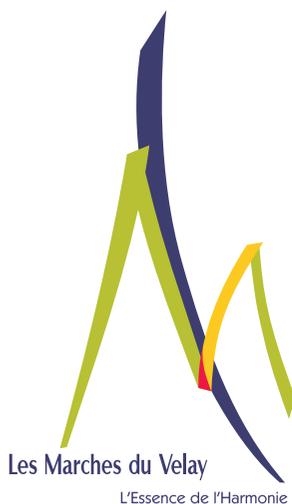
Pour limiter les impacts environnementaux, des mesures compensatoires ont été programmées et des objectifs ont été fixés :

- Proposer un appui technique architectural et paysager aux porteurs de projet
- Restituer les continuités paysagères par une végétalisation adaptée au site
- Optimiser les déblais/remblais en se rapprochant des niveaux naturels du terrain
- Privilégier la perméabilité des sols pour limiter les écoulements des eaux de surface
- Assurer la végétalisation des talus et des parcelles
- Adapter une signalétique cohérente et homogène sur l'ensemble de la zone.

Le montant estimé des travaux devrait avoisiner 1 800 000 € HT. Le pris de vente des parcelles à 20 € HT le m² a été fixé, déduction faite des subventions.

Le Tourisme

On s'achemine vers la prise de compétence du Tourisme par la Communauté de Communes « Les Marches du Velay ». Le Cabinet SOMIVAL en étudie la faisabilité ; la décision pourrait intervenir fin d'année 2011.



www.lesmarchesduvelay.fr

Email :
contact@lesmarchesduvelay.fr

Les Marches du Velay
Z.A. de La Borie
43120 Monistrol sur Loire
Tél. 04 71 61 74 34

10^{ème} anniversaire de la communauté de communes

À l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, la communauté de communes des Marches du Velay souhaite faire découvrir son action aux habitants de son territoire. Au programme...

■ Le 8 juillet

Journée découverte et échanges autour du jeu pour les 4/17 ans. Différentes animations seront proposées par les services enfance-jeunesse de la communauté de communes en partenariat avec les accueils de loisirs et la ludothèque. Cette journée sera ouverte à tous les enfants accompagnés de leurs parents de 10h 30 à 12h et de 14h 30 à 18h 30 sur le site du complexe sportif de Sainte Sigolène. Renseignements par téléphone auprès de la communauté de communes ou sur son site internet.

■ Les 11, 12 et 13 juillet et les 18, 19 et 20 juillet

Raids aventures pour les 11/17 ans : une expérience hors du commun... Les participants partiront à la découverte du territoire des Marches du Velay et de son patrimoine. L'idée principale est de vivre ensemble, au contact d'un environnement naturel. De nombreuses surprises attendent les jeunes aventuriers qui devront faire preuve d'équilibre, de créativité, d'entraide et de coopération. Renseignements par téléphone auprès de la communauté de communes ou sur son site internet.

■ À l'automne

Inauguration officielle du siège rénové des Marches du Velay et présentation des actions, des réalisations et des projets communautaires. Ce temps plus officiel sera associé à une journée portes ouvertes à l'attention du grand public.

Compte rendu Conseil municipal Séance du 22 Avril 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 22 Avril 2011 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux étaient excusés.

1° - FINANCES COMMUNALES

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion établi par Monsieur Bruno PAULET, Comptable du Trésor en même temps que le Compte Administratif de l'exercice 2010.

- Budget Principal

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à 1 725 318,84 € hors autofinancement alors que les recettes encaissées atteignent 2 104 387,55 €.

L'excédent global de 512 198,60 € est affecté à hauteur de 419 417,26 € en autofinancement de la section d'investissement, le reste 92 781,33 € étant reporté en réserve de la section de fonctionnement.

En section d'investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à 1 637 851,17 € (aménagement centre bourg 2^{ème} tranche, reconstruction du pont de Bérard suite aux crues de Novembre 2008, Programme voirie 2010, agrandissement de la caserne des pompiers, acquisition d'une sableuse). Restes à réaliser à 395 281,88 €. Les recettes encaissées atteignent 963 947,46 € et les restes à réaliser : 658 916,43 €. Déficit d'investissement : 673 903,71 €.

De même le Conseil Municipal approuve le compte administratif des budgets annexes assujettis à la T.V.A. : « construction de caueux », « usines-relais » et « multiple rural » dont les écritures comptables sont retranscrites pour partie dans le budget principal.

- Service annexe de l'Eau

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à 435 262,43 € et les recettes encaissées à 658 344,94 € soit un excédent de 223 082,51 € affecté à hauteur de 18 126,91 € à l'autofinancement de la section d'investissement, 200 000,00 € affecté au Budget Principal et le reste étant repris en report à nouveau : 4 955,60 €.

En section d'investissement : les dépenses réalisées (AEP Chazelet - La Varenne) atteignent 96 768,80 €, les restes à réaliser : 25 461,00 €. Les recettes encaissées s'élèvent à 343 958,72 €, les restes à réaliser : 5 801,00 €. Excédent d'investissement : 227 529,92 €.

- Service annexe de l'Assainissement

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à 212 018,63 €; les recettes encaissées à 284 775,33 € soit un excédent de 72 756,70 € affecté à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 63 118,51 € et 9 638,19 € en report.

En section d'investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à 574 300,64 € et les restes à réaliser à 95 500,00 € (gestion des eaux usées et des eaux pluviales de Montourtier) ; les recettes encaissées atteignent 294 521,35 € et les restes à réaliser : 313 978,00 €. Déficit d'investissement : 121 604,56 €.

- Service des Transports Scolaires

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à 98 911,99 € ; couverte par les subventions du Département et de la Commune à hauteur de 19 248,08 €.

En section d'investissement, les dépenses 1 963,42 € correspondent à l'amortissement de la subvention obtenue pour l'acquisition du car et les recettes de 36 773,12 € enregistrent l'amortissement du bus scolaire. Excédent d'investissement : 34 809,70 €.

Il affecte en priorité à l'investissement les excédents de fonctionnement des différents budgets lesquels seront repris au Budget Primitif 2011.

APPROBATION DU Budget Primitif 2011

Maîtrise des dépenses de gestion de fonctionnement - MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION et PROGRESSION DE L'Autofinancement des investissements.

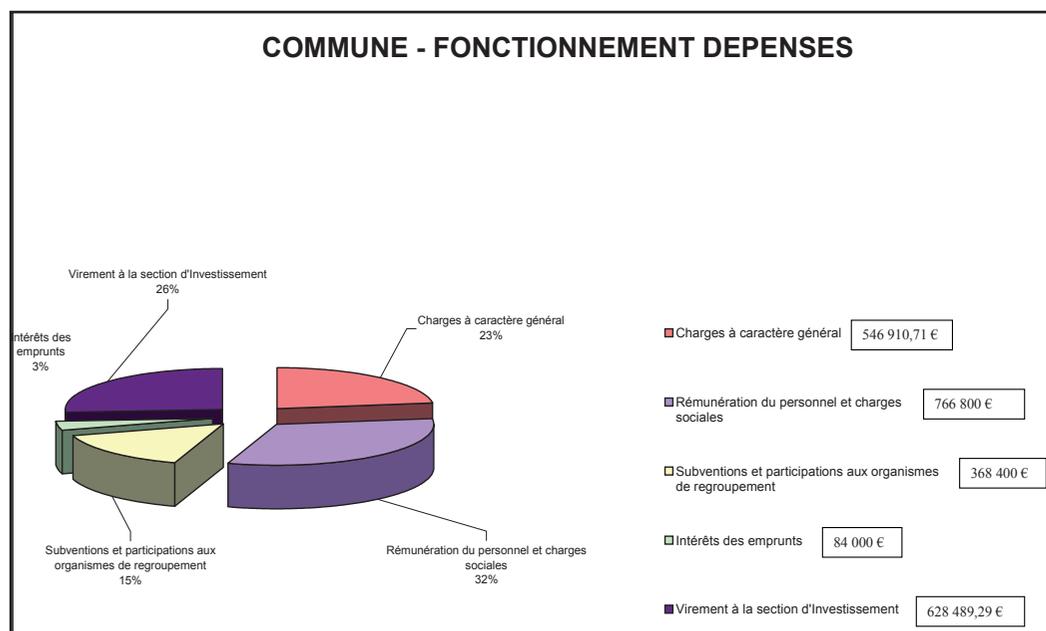
En investissement : CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ESPACE SCOLAIRE, PROGRAMME VOIRIE, EXTENSION DE LA CANTINE ACHATS DE MATERIELS DE voirie.

sont les principaux projets de cet exercice budgétaire.

Sur proposition de la Commission des Finances qui a examiné dans le détail l'ensemble des budgets de la Commune et des services annexes assujettis à la T.V.A., le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les différents documents budgétaires :

Commune :

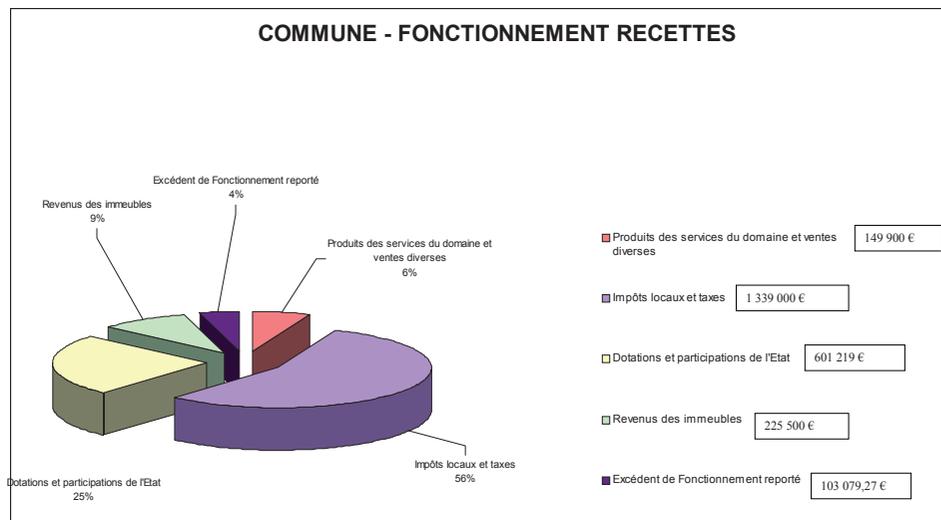
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 437 000,00 € sans augmentation d'impôts.



Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit : dépenses de gestion des services : 547 k€ (22,44%) ; charges de personnels y compris l'embauche d'un policier municipal à compter du 1^{er} Novembre 2011 : 767 k€ (31,46%) ; subventions de fonctionnement et contingents : 368 k€ (15,12%) aux associations, à l'école privée Saint Joseph et aux budgets annexes déficitaires (10 200,00 € au CCAS et 21 000,00 aux transports scolaires) , contingents au SDIS (101 100 €) et participations aux organismes

de coopération intercommunale ; intérêts d'emprunt : 84 k€ (3,45%), opérations d'ordre et autofinancement des investissements : 662 € (27,16%).

Les recettes regroupent les produits des services et du domaine : 155 k€ (6,36 %) : cantine scolaire, services culturels, concessions du cimetière; le revenu des immeubles, affectation excédent du service de l'Eau (200 k€) et atténuation des charges : 239 k€ (9,74 %) ; les dotations de l'ETAT : 601 k€ (24,67 % des recettes), les impôts locaux, taxe sur les terrains devenus constructibles, taxe additionnelle sur les droits de mutation et compensations fiscales : 688 k€ (28,23%) la compensation TP versée par la Communauté de communes « Les Marches du Velay » : 651,6 k€ (26,71 %) et l'excédent de l'exercice 2010 : 103 k€ (4,23%).



En section d'investissement le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à 2 446 000,00 €.

En dépenses : 1 376 585,20 € de crédits nouveaux et 395 281,88 € de crédits reportés et 674 132,93 de reprise du déficit d'investissement 2010 sont répartis comme suit :

Programmes de voirie 2010/2011 et 2011/2012 (600 k€) ; Construction d'un espace scolaire (456 k€) ; aménagement d'un columbarium (14 k€), Extension de la salle de cantine (50 k€) ; construction d'une maison de la nature et de la chasse avec le concours de l'ACCA (4,5 k€) ; acquisitions foncières et matériels (205 k€) ; étude élaboration du P.L.U. et étude de diagnostic d'économie d'énergie des bâtiments (57 k€). Le remboursement du capital des emprunts (192 k€).

En recettes, subventions d'équipements : 383 k€, recettes d'équipements : (Taxe locale d'équipement, FCTVA, PVR, produit cession terrain pour aménagement ZA Pirolles, affectation autofinancement 2010 remboursement avance budget caveaux) ; emprunt nouveau (230 k€) et reste à réaliser (420 k€) ; autofinancement 2011 (628,5 k€).

Budgets annexes :

L'Assemblée vote ensuite les budgets annexes assujettis de droit à la T.V.A. qui s'équilibrent comme suit :

construction de caveaux (gestion des stocks de caveaux du nouveau cimetière), section de fonctionnement : 82 500,00 €, section d'investissement : 82 500,00 €, multiple rural (location du local commercial résidence La Madeleine), section de fonctionnement : 16 700,00 €, section d'investissement : 19 630,00 €

(La Commune doit verser une subvention exceptionnelle de 5 700,00 € pour équilibrer le service)

- Service de l'Eau

Travaux de renforcement des réseaux et modernisation des réservoirs de Chazelet et Chanteduc.

Le budget du Service de l'Eau s'équilibre en section de fonctionnement à 555 000,00 € dont 30 982,17 € au titre de l'autofinancement de la section d'investissement. Les dépenses de gestion du service (électricité, sous-traitance, participation au SYMPAE ((65 000,00 €). participation à l'Agence de l'eau au titre du prélèvement et de la pollution, analyses d'eaux, ...) représentent 75% des crédits globaux (418 k€) alors que les intérêts de la dette s'élèvent à 6,4 k€) et les amortissements 97,9 k€.

La section d'investissement s'équilibre à 505 000,00 € pour financer le programme de renforcement des réservoirs de Chazelet et Chanteduc et pour remplacer la conduite en fonte de la Rue Pasteur jusqu'au haut des Granges et le capital des emprunts (23,2 k€).

Les investissements seront financés sans emprunt grâce aux subventions du Département, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à l'autofinancement ainsi qu'à l'amortissement des réseaux.

- Service de l'Assainissement

Poursuite des travaux de la gestion pluviales dans le secteur de Montourtier - Les Sausses et Le Rousson et mise en séparatif du réseaux d'assainissement Rue Louis Pasteur au haut des Granges.

La section de fonctionnement s'équilibre à 285 000,00 €. Elle prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (63 118,51 €). Les dépenses de gestion (électricité, entretien des réseaux et des stations d'épuration, analyses) couvrent 41,66 % des crédits (119 k€), les intérêts d'emprunt : 6,77 % (22 k€) et l'amortissement des réseaux : 84,4 k€. Elle est financée principalement par la redevance d'assainissement, par la contribution communale aux eaux pluviales (1/3 des dépenses de fonctionnement du service) versée par le Budget Général et la participation au raccordement au réseau d'égout acquittée par les constructions neuves.

La section d'investissement s'équilibre à 726 000,00 € dont 280 k€ de crédits nouveaux. Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la Rue Pasteur au haut des Granges : construction de deux bassins de rétention pour la gestion pluviale des secteurs des Sausses et du Rousson. Le remboursement de la dette couvre 6,20 % des crédits (39,5 k€).

Les recettes sont couvertes pour partie par les subventions du Département et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (19,31 % des recettes), l'autofinancement 2011 (58,3 k€), l'affectation en réserve de l'autofinancement 2010 et l'amortissement des réseaux (84,4 k€). Pour équilibrer cette section, il est envisagé un nouvel emprunt de 150 000,00 €.

- Régie des Transports Scolaires

La section de fonctionnement s'équilibre à 105 000,00 € grâce à une subvention prévisionnelle de 21 000,00 € inscrite au Budget principal de la Commune.

La section d'investissement (40 400,00 €) intègre l'amortissement du car scolaire IVECO et des subventions perçues pour son acquisition.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2011.

Pour ne pas pénaliser les familles malgré les contraintes budgétaires liées à la stagnation des dotations de l'ETAT et des revenus du patrimoine, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition communaux en vigueur en 2010 soit :

Taxe d'Habitation : 7,99 %, Taxe Foncière propriétés bâties : 14,71 %, Taxe Foncière propriétés non bâties : 73,56 %

le produit attendu des contributions directes pour équilibrer la section de fonctionnement sera de 655 893,00 €.

ATTRIBUTIONS des subventions communales

Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil Municipal décide de revaloriser de 2 % les subventions allouées aux associations locales et de maintenir le même montant 2010 pour les associations extérieures. Pour les trois clubs sportifs, il est appliqué le mode de calcul de la subvention de fonctionnement à partir d'une grille d'évaluation basée sur le nombre de licenciés, l'encadrement des jeunes, les résultats des équipes et les frais d'arbitrage pour le calcul de la subvention 2011. En l'absence d'échanges scolaires, la subvention du Comité de Jumelage est calculée sur la même base que l'année dernière en fonction du chiffre officiel de la population. Par ailleurs, la subvention de fonctionnement de l'Office de Tourisme est augmentée pour tenir compte de l'application de la convention collective.

Une subvention de 1 000,00 € est allouée à titre exceptionnel à l'Association « etc ... » pour l'organisation de la Fête qui se déroulera à l'Espace « La Dorlière » le 19 Mai 2011 et à l'Office de Tourisme pour cofinancer un emploi aidé..

Un prêt de 300 000,00 € au titre du Budget communal et un prêt de 200 000,00 € au titre du Service de l'Assainissement seront souscrits auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin aux conditions suivantes : durée 20 ans - taux révisable indexé sur le taux du livret A + marge de 0,64 %.

Le Conseil Municipal décide de renouveler à hauteur de 80 % la caution du prêt bancaire renégocié par l'O.G.E.C. de l'Ecole Saint Joseph auprès du Crédit Agricole Loire Haute-Loire.

Une aide financière de 60,00 € est allouée à une étudiante de la Commune pour un stage en Russie dans le cadre de ses études universitaires en Master « Management international ».

2° - PATRIMOINE COMMUNAL – BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE

Le Conseil Municipal examine l'avant projet sommaire de création d'un espace scolaire en extension de l'Ecole Publique. Le projet confié à l'équipe de maîtrise d'œuvre Thierry MAGAUD prévoit 2 salles de classe avec coin repos, une salle d'accueil et de garderie, un préau et une coursive reliant le nouveau bâtiment avec la maternelle actuelle. La surface développée serait d'environ 350 m². Le projet proposé nécessiterait le déplacement de l'assiette de la rue de l'Echauffat à l'emplacement des terrains JOURDA en cours d'expropriation. Compte tenu du montant élevé de ce projet évalué globalement à 616 000,00 € HT il sera demandé à l'architecte d'étudier à titre comparatif une proposition architecturale alternative d'une construction annexe sur le terrain Jourda. Pour financer le coût de ces travaux la Commune sollicite une subvention de l'ETAT au titre de la Dotation des Territoires Ruraux pour une 1^{ère} tranche de travaux de 369 600,00 € HT ; ce projet étant financé par ailleurs par le Département au titre du C.G.2.D. à hauteur de 144 000,00 €. Pour réaliser au mieux ce projet, il est décidé d'acquérir un terrain complémentaire de 350 m² aux Consorts STRADA qui ont accepté la proposition de la Commune.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de la Région au titre du dispositif « Promotion du bois dans la construction » pour le financement de la Maison de la Nature et de la Chasse.

Le contrat de location d'une bande de terrain à signer avec les Consorts Cyril MORISON de La Grouleyre est définitivement validé.

Sont approuvées la cession d'un petit délaissé à M. Michel GANIVET à Lioriac et l'acquisition d'une bande de terrain à M. FAVIER Pascal pour l'élargissement du chemin communal n°08 au Monteil.

La formule de révision du coût annuel de la maintenance de l'ascenseur de la mairie est modifiée par avenant au contrat signé avec l'Entreprise ALLAMAND SCHINDLER. L'APAVE SUDEST EUROPE Haute-Loire est chargé de la vérification périodique et réglementaire du tractopelle JCB 3CX.

Pour permettre le doublement de l'aire de lavage des véhicules installée par M. Roland GUERIN sur un terrain communal à la ZA de Pirolles, il est accepté de lui louer une bande de terrain complémentaire et de modifier en conséquence le montant du loyer annuel.

3° - VIE SCOLAIRE

En application du contrat d'association à l'enseignement public liant l'Ecole Privée Mixte Saint-Joseph et l'ETAT la commune versera une aide financière pour couvrir la charge des dépenses de fonctionnement dans les conditions fixées par l'article 7 du décret n°60-389 du 22 Avril 1960 modifié. Pour 2010, sur la base du coût moyen d'un élève de l'Ecole Publique en 2010 soit 603,59 €, la participation communale est fixée à 78 000,00 €.

La Commune participera par ailleurs aux frais de fonctionnement d'une Classe d'Intégration Scolaire (C.L.I.S.) de Bas en Basset et de Pont Salomon qui accueillent des élèves domiciliés à BEAUZAC. Le coût de cette participation pour 2010/2011 est de 564,20 € par élève.

4° - EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour mener à bien le projet de gestion pluviale des bassins versants de Montourtier - Les Sausses, d'une part, et du Rousson, d'autre part, qui prévoit notamment la construction de 2 bassins de rétention des eaux de pluie sur chaque secteur afin de protéger le bourg de Beauzac des inondations et diminuer l'arrivée d'eaux parasites à la station d'épuration du bourg, le Conseil Municipal sollicite du Préfet de la Haute-Loire la Déclaration d'Utilité Publique des travaux et des servitudes de passage et l'autorisation réglementaire au titre de la Loi sur l'eau.

5° - QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de travaux sur la Chapelle du Fraisse Bas formulée par M^{me} Hélène CHALIER, présidente de l'association de sauvegarde de cet ouvrage inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Il donne son accord de principe sur cette proposition qui sera soumise à l'Architecte des Bâtiments de France.

Il est fait état de la mise à disposition du rapport d'activités 2009 du SYMPTTOM consultable sur le site de la mairie de Monistrol sur Loire. Sur proposition de Jean Pierre MONCHER il est alloué une subvention exceptionnelle de 1 300,00 € pour les sinistrés du JAPON. Il demande que soit envisagé pour 2012 l'extension de la salle polyvalente ou la construction d'une nouvelle salle de sports. Daniel GIDROL souhaite au préalable fait un état des lieux des besoins pour ensuite mieux appréhender le futur projet. Par ailleurs, il fait part du mécontentement des utilisateurs d'internet sur le secteur de PIROLLES qui n'arrivent pas à disposer de l'ADSL.

Enfin il intervient auprès du Maire pour obtenir le rétablissement des arrêts de train à la Gare de BEAUZAC. M. J PRORIOL rappelle l'historique de ses interventions sur ce sujet qui ont permis de retarder de plusieurs années la décision de fermeture programmée par la SNCF qui, dans ce dossier, met beaucoup de mauvaise volonté pour revenir en arrière.

BONNE PIOCHE

Pierre-Jean ROYER

ZA de Pirolles

Destockage - arrivage permanent et varié

Horaires :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h



Multi-Services LIOTIER DUCHASSIN

Tous travaux intérieurs et extérieurs

(maçonnerie, électricité, entretien, petits espaces verts)

siège social : Courenc 43200 BEAUX

dépôt : ZA de Pirolles 43590 BEAUZAC

Tél. 06.43.59.21.59 ou 06.81.16.44.32

Laurent RUSZKOWSKI

Vente d'automobiles neuves ou occasions

Le Suc de Chabanou – 43590 BEAUZAC

Tél : 06.25.60.90.64

Etudes et maîtrise d'œuvre - Créations maisons Vincent MOURIER

Les Granges 43590 BEAUZAC

Tél. 06.49.68.29.98 – Fax : 09.58.67.98.93

Mail : creations-maisons@live.fr

Site internet : www.creations-maisons.fr

Construction, rénovation, extension, agrandissement, technique, innovations.

Maisons Individuelles Personnalisées.

Boulangerie – Pâtisserie :

La Symphonie des Saveurs Beauzacoise



Avenue Maréchal Foch 43590 BEAUZAC

Tél. 04.71.58.41.95

Ouverte du mardi au vendredi de 4h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h

Samedi et dimanche de 5h00 à 13h30 et de 15h30 à 19h
Fermé le lundi.

Naissances

POURTIER Laura
 CHOUGHANI Marwen
 FRESSINET Clémence
 DOUARRE Matilin
 CHARBONNIER Ilan
 VILLEVIEILLE Agathe
 FILLION Noa
 DECROIX Morgane
 VALLAT Agatha

Décès

FAURE Josette épouse MURGUE
 BONNET Jean Paul
 TEYSSIER Maryline épouse STUTZMANN
 GOMMET Jean Claude

Mariages

DANCETTE Eric et GOMEL Sophie
 FAYOLLE Cédric et GRANGY Fabienne

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19 heures jusqu'au vendredi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
10 au 17 Juin	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
17 au 24 Juin	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
24 Juin au 01 Juillet	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
Lundi 27 Juin	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
01 au 08 Juillet	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
Lundi 04 Juillet	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
08 au 15 Juillet	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
Lundi 11 Juillet	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
Jeudi 14 Juillet	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
15 au 22 Juillet	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
22 au 29 Juillet	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
Lundi 25 Juillet	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
29 Juillet au 05 Août	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.66.71.20
Lundi 01 Août	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
05 au 12 Août	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
Lundi 08 Août	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
12 au 19 Août	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
19 au 26 Août	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
Lundi 22 Août	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
26 Août au 02 Septembre	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
Lundi 29 Août	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
02 au 09 Septembre	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04 71 57 40 85
Lundi 05 Septembre	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
09 au 16 Septembre	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
16 au 23 Septembre	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04 71 57 40 85
Lundi 19 Septembre	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
23 au 30 Septembre	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
Lundi 26 Septembre	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71

Juin 2011

Samedi 18 Juin	10h-13h 20h30	Spectacle jonglerie organisé par la crèche «Au Royaume des Lutins» - salle Espace des Remparts » Fête de la musique organisée par commission culturelle la fanfare et l'OT - Place du Marché Fête de Pirolles organisée par les amis de Pirolles à Pirolles
Dimanche 19 Juin	9h-12h	Assemblée Générale de l'ACCA à la Maison des associations
Lundi 20 Juin	20h30	Assemblée Générale du club de karaté - salle « Espace des Remparts »
Mercredi 22 Juin	8h30-12h30 20h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com) - salle « Espace des Remparts » Concert «EIMD» - Salle La Dorlière
Vendredi 24 Juin	20h-23h	Gala des Activités Famille Rurale - à L'espace « La Dorlière »
Samedi 25 Juin	journée 14h journée	Kermesse de l'APEL - à L'espace « La Dorlière » Pétanque « Challenge Marcel Vincent » organisée par La Boule Riveraine de Vaures au siège EXPO Peintures Salle Espace des Remparts ; Association Familiale section dessin
Dimanche 26 Juin	journée 10h 08h00	EXPO Peintures Salle Espace des Remparts; Association Familiale section dessin Assemblée Générale du Club de Basket Salle Polyvalente Balade des produits du terroir organisée par le Comité de Jumelage - à L'espace « La Dorlière »
Lundi 27 Juin	20h30	Assemblée Générale de l'association famille rurale - salle « Espace des Remparts »
Mercredi 29 Juin	journée	Spectacle de l'atelier cirque de CAP EVASION - à L'espace « La Dorlière »

Juillet 2011

Vendredi 01 Juillet	18h	Concours de pétanque nocturne organisé par le Sou des Ecoles Publiques au stade de foot
Samedi 02 Juillet	11h30	Fête de fin d'année organisée par le club de tennis au stade de foot
Dimanche 03 Juillet	8h30 9h30 12h	Journée pique-nique organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente Démonstration et Pot d'accueil patchwork à l'Office de Tourisme Pierrade géante organisée par le club de foot au stade de foot
Mardi 5 Juillet	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
Jeudi 07 Juillet	16h30 - 19h30	DON DU SANG, Espace la Dorlière, Petite Salle
Dimanche 10 Juillet	A partir de 8h00 9h30	Courses de Baignoires et repas à 12h organisés par le Comité des fêtes sur le plan d'eau à Vaures Démonstration et Pot d'accueil de chantournage sur bois à l'Office de Tourisme
Mardi 12 Juillet	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
Mercredi 13 Juillet	18h30 et 22h	Soupe aux choux à 19h Feu d'artifice et bal organisée par les sapeurs pompiers à l'espace Polyvalent de la Dorlière
Jeudi 14 Juillet	13h30	Concours officiel 32 doublettes organisé par La Boule des amis au siège
Vendredi 15 Juillet		Concours des maisons fleuries, clôture des inscriptions, organisé par l'Office de Tourisme.
Samedi 16 Juillet	14h	Concours de pétanque Challenge de la municipalité au stade
Dimanche 17 Juillet	9h30 journée	Démonstration et Pot d'accueil à l'Office de Tourisme Braderie organisée par la Croix Rouge salle Espace des Remparts
Mardi 19 Juillet	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
Mercredi 20 Juillet	14h30 – 18h00	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Samedi 23 Juillet	20h30 14h	Spectacle Musique Baroque « Le jardin des délices » organisé par commission culturelle - La Dorlière Concours de Pétanque organisé par ABC au stade Fête de la chasse soupe bal organisés par l'ACCA au communal des Vivats
Dimanche 24 Juillet		Fête de la chasse organisée par l'ACCA au communal des Vivats
	9h30	Démonstration et Pot d'accueil d'un artiste beauzacois à l'Office de Tourisme
Mardi 26 Juillet	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
Vendredi 29 Juillet	18h00	Concours de Pétanque semi nocturne organisé par la Boule Riveraine à Vaures.
Dimanche 31 Juillet	Journée Journée	Rencontres Régionales organisées par l'Office de Tourisme salle « Espace des Remparts » et la Maison des associations Exposition-vente organisée par le Club Féminin à la Maison des associations

Août 2011

Mardi 02 Août	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
Jeudi 04 Août	18h	CINEVASION « Pirates des caraïbes 4 » à L'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Low coast » à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 07 Août	9h30	Démonstration et Pot d'accueil d'un artiste beauzacois à l'Office de Tourisme
Mardi 09 Août	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
Dimanche 14 Août	9h30	Démonstration et Pot d'accueil d'un artiste beauzacois de fabrication de corde à l'Office de Tourisme

Fête du 14 et 15 Août

Dimanche 14 Août		Grande fête annuelle organisée par la Boule Riveraine de Vaures
Dimanche 14 Août		Bal organisé par la Boule Riveraine au Communal de Vaures
Lundi 15 Août		Concours de Pétanque, Bal organisés par la Boule Riveraine de Vaures
Mardi 16 Août	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme
	journée	LE LYDIA CIRCUS Espace Polyvalent de la Dorlière
Mercredi 17 Août	journée	LE LYDIA CIRCUS Espace Polyvalent de la Dorlière
Jeudi 18 Août	15h	CINEVASION « Kung fu panda 2 » à L'Espace « La Dorlière »
	18h	CINEVASION « Le gamin au vélo » à L'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Les TUCHE » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 20 Août	14h	Challenge restaurant des Pêcheurs en doublette organisés par la Boule Riveraine de Vaures
Dimanche 21 Août	9h30	Démonstration et Pot d'accueil d'un artiste beauzacois à l'Office de Tourisme
Mardi 23 Août	10h00 et 14h00	Visites guidées et gratuites de l'église, organisées par l'Office de Tourisme

Journées Beauzacoise du vélo

Samedi 27 Août	08h00	Randonnées VTT, route et marche Départ Salle Polyvalente
Dimanche 28 Août	10h00	7ème grimpeée Beauzacoise organisée par AB Cyclisme Départ au prés-clos
Dimanche 28 Août	9h30	Démonstration et Pot d'accueil d'un artiste beauzacois à l'Office de Tourisme
Mercredi 31 Août		Clôture du concours des maisons fleuries, organisé par l'Office de Tourisme

Septembre 2011

Samedi 03 Septembre	10h-13h	Forum des associations à la Maison des Associations
Dimanche 04 Septembre	14h	CINEVASION « Cars 2 » à L'Espace « La Dorlière »
	16h	CINEVASION « Nicostratos le Pélican » à L'Espace « La Dorlière »
	18h	CINEVASION « Harry Potter 7 bis » à L'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Omar m'a tuer » à L'Espace « La Dorlière »
	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Mardi 06 Septembre	20h30	AG BEAUZAC FITNESS GYM à la maison des associations
Vendredi 09 Septembre	21h	AG AVENIR BEAUZAC CYCLISME salle « Espace des Remparts ».
Vendredi 16 Septembre	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace La Dorlière à confirmer
Samedi 17 Septembre	14h00	Journée du Patrimoine organisée par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme.
	journée	Visites guidées et gratuites.
	journée	EXPOSITION de Loisirs Créatifs organisée par les «PAS SI VAURIENS QUE CA» à Vaures
Dimanche 18 Septembre	14h00	Journée du Patrimoine organisée par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme.
	journée	Visites guidées et gratuites.
	11h15	Remise des prix du concours des maisons fleuries, organisé par l'Office de Tourisme, salle «Espace des Remparts».
	10h	AG Boule des amis au siège.
Mercredi 21 Septembre	8h30-12h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Vendredi 23 Septembre	20h30	Mise à jour du calendrier des fêtes salle Espace des Remparts
	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace La Dorlière à confirmer
Dimanche 25 Septembre	Journée	RETROUVAILLES DES CLASSES en « 1 » à L'Espace « La Dorlière »